



Causeries Champlain 2015

La gestion du territoire et les préoccupations des décideurs municipaux

Les milieux naturels dans la ville de Boucherville

Daniel Drouin
Chef du service de l'environnement

23 septembre 2015

Direction de l'urbanisme et de l'environnement
Ville de Boucherville



Éléments de contexte

Priorité du conseil = qualité de vie pour les citoyens

Axes d'intervention privilégiés

1. Emplois de qualité à Boucherville pour les résidants
2. Saines habitudes de vie
3. Protection de l'environnement

Le développement résidentiel ?

1. Doit être plus lent et fait de façon « raisonnée »
2. Pas à tout prix : la protection des milieux naturels et des espèces menacées (ex. rainette) sont également importantes

Contexte socio-politique favorable à la protection

- PMAD, Agenda 21, schéma et plan d'urbanisme en révision
- Demandes de la population (accès aux milieux)



Actions réalisées pour la protection des milieux naturels

1. Acquisitions (environ 350ha depuis 2006)

- Cession de terrains (plan de compensation)
- Achats (ex. boisés de Boucherville et du Tremblay, Langevin, Saulaie)
- Soutien à l'acquisition par Nature-Action Québec (boisé du Tremblay)
- Soutien à la conservation volontaire (boisé du Tremblay)

2. Suivi environnemental

- Hydrologie et milieux humides (ex. parc de la Futaie)
- Faunique - rainette (ex. passe faunique Lavoisier)

3. Valorisation à l'aide d'aménagements

- Aménagements fauniques
(ex. barrage et passe migratoire sur rivière aux Pins, terre agricole rivière aux Pins -, à venir : arboretum Langevin)
- Renaturalisation / maintien (ex. plantation)
- Aménagements récréo-éducatifs (ex. parc de la Frayère)



Causeries Champlain 2015

Contraintes à la protection/valorisation des milieux naturels

1. Disponibilité des ressources financières

- Acquisition – coûts élevés en zone blanche
- Maintien de l'intégrité des milieux perturbés (espèces envahissantes)
- Coûts des infrastructures en milieux humides
- Entretien des infrastructures

2. Cohabitation avec les usages résidentiels (Parc de la Futaie)

- Fractionnement et maximisation du périmètre
- Infrastructures routières et résidentielles à proximité
- Infrastructures récréatives dans le milieu

3. Cohabitation avec les activités agricoles (Boisé Boucherville)

- Utilisation de pesticides – impact appréhendé sur la rainette
- Loi de la CPTAQ – limite les usages autres qu'agricoles



Causeries Champlain 2015

Parc de la Futaie



SENTIER CYCLABLE & PÉDESTRE - PARC DE LA FUTAIE
BOUCHERVILLE

Objectif paysage + B3

1-3
1-3
1-3

ESQUISSE D'AMÉNAGEMENT
2014-2015

1-3
1-3
1-3



Causeries Champlain 2015

**Boisé de
Boucherville**



Terroir



TERRAINS PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE
(SECTEURS DU BOISÉ DE BOUCHERVILLE ET DU TERROIR)

Légende:
Terrains propriété de la ville de Boucherville
Boisé de Boucherville (en zone agricole)
Milieu naturel (PPU du Terroir)

Données:
Nord de carte: orthométrique, juin 1997
Date: dernière géométrie (ajout/modification des données)

 DIRECTION DU
DEVELOPPEMENT URBAIN
VILLE DE BOUCHERVILLE
Service de l'urbanisme

Dessiné par
JPG
Échelle
1:5000
Date
22 JUILLET 2008



Actions qui devraient être réalisées

1. Se donner les moyens financiers

- Réserver des sommes dans le Fonds vert
- Considérer les milieux naturels comme « infrastructures vertes » dans la planification budgétaire

2. Poursuivre les activités d'acquisitions

- Caractériser les milieux naturels qui ne l'ont pas été
- Se doter d'un plan renouvelé de conservation et gestion des milieux naturels
- Éviter le fractionnement des milieux naturels
- Prévoir des zones tampons
- Prévoir des corridors de déplacement pour la faune

3. Donner accès aux milieux naturels

- Réaliser des aménagements respectueux de la capacité de support
- Faire des représentations au gouvernement du Québec pour qu'il coordonne ses règlements/directives